

## Compte Rendu du Conseil Municipal du 25 janvier 2021

Présents : Mmes C. CRÉPON, S. BAZIN, V. CACHEUX, Annie SAUVAIRE ; Mrs F.CAUSSIL, B. PALLARÈS, Antoine SAUVAIRE, M. PRONOST, P. NOUGARET, M. GARCIA, J. TASSIN.  
Sont absents - excusés : L. GOT (procuration donnée à F. CAUSSIL), F.BOUYS, A. CHAMPSAUR, JC. DUPOUX

Compte tenu des circonstances imposées, par la présence du virus, le Huis-clos est mis au vote. **Approuvé à l'unanimité**

Point n°1 : **Compte-rendu approuvé à l'unanimité**, après une remarque de Jacques Tassin, concernant la non parution du CR, dans le Bulletin Municipal papier, du mois de Novembre. Il faut veiller à ce qu'il y figure systématiquement !

Point n°2 : Monsieur le Maire explique au Conseil Municipal qu'une délibération relative à la non-opposition du transfert de ses pouvoirs de police spéciale à Monsieur le Président de la Communauté de Communes du Grand Pic Saint-Loup (CCGPSL) n'était pas nécessaire. Aussi, Monsieur le Préfet demande le retrait de cette délibération. **Approuvé à l'unanimité.**

Point n° 3 : La Communauté de Communes du Grand Pic Saint-Loup demande notre avis sur le "pacte de gouvernance". Discussion pour connaître l'incidence pour notre commune. Elle s'avère nulle. **Vote : 10 pour 2 abstentions**

Point n°4 : Antoine Sauvaire demande à intégrer la commission "Vie du Village". Il explique que la commission urbanisme traite certains sujets qui peuvent être évoqués en commission Vie du Village. Il évoque notamment un projet qui lui tient à cœur : faire l'inventaire détaillé et expliqué des différents monuments du village. **Vote pour à l'unanimité**

Point n° 5 : Arrivée de Mr DUPOUX à 18 h 25 - Contentieux concernant des problèmes d'eaux pluviales avec un administré de la commune. Autorisation, pour le Maire, d'ester en justice. **Vote pour à l'unanimité**

Point n°6 : Il convient d'adhérer à un groupement de commandes pour des véhicules électriques neufs ou d'occasions, piloté par le Syndicat Hérault Energies, pour la somme de 100€. Cette adhésion nous permettra, si nous souhaitons acheter un, ou des, véhicules électriques, de bénéficier de réductions très importantes. Michel Pronost, qui propose cette adhésion, a recueilli, auprès de commune comme Viols le Fort, par exemple, des renseignements très positifs, concernant le type de véhicule, et les avantages financiers, apportés par cette adhésion. **Vote pour à l'unanimité.**

Point n°7 : Lancement de la procédure adaptée d'appel d'offres pour la réfection des sanitaires de l'école, dont le projet a été adopté au Conseil Municipal du 26 Décembre 2019. **Vote pour à l'unanimité.**

Point n°8 : Concernant le projet de nourriture Bio à la Cantine Municipale. Il convient de résilier l'ancien contrat et de lancer l'appel d'offres.

Il est évoqué le résultat très positif du sondage, lancé auprès des parents d'élève. Sur ce sondage il était évoqué le fait que, ceux qui ne répondaient pas étaient consentants. Les résultats sont très enthousiasmants ! 91% d'avis favorables au projet ; 74% d'approbation du barème d'augmentation des tarifs, en fonction du quotient familial, proposé par l'équipe municipale. ***Vote pour à l'unanimité.***

Point n° 9 : Concernant les travaux à réaliser par l'ONF pour l'accueil du public sur le domaine forestier de la commune. Fourniture et pose de panneaux de signalisation, de panneaux de police, de panneaux explicatifs de la flore, ainsi que d'un ensemble table/bancs de pique-nique en bois. ***Devis accepté par 11voix pour et 1 abstention. d***

Point n°10 : Monsieur le Maire demande à Madame CACHEUX, qui s'exécute, de bien vouloir quitter la salle pour qu'elle ne participe pas aux débats ni au vote du sujet à l'ordre du jour. Il est proposé de mettre fin à la mission d'architecte conseil, de Mr Lapostat, pour la réalisation d'une étude d'aménagement de l'esplanade. Aussi, cette procédure a été négociée et acceptée par Monsieur LAPOSTAT afin de l'indemniser à la hauteur du travail produit. Il est proposé d'autoriser Monsieur le Maire à signer le protocole de clôture de cette affaire ***Vote pour à l'unanimité.***

Questions diverses : Est évoqué, par Antoine Sauvaire, le projet d'aménagement du puits de la rue des écoles. Demande d'autorisation de faire faire des devis. **10 voix pour, 2 abstentions.**

Le conseil municipal se termine par la présentation du travail du groupe "Charte", qui a pour but d'engager une réflexion sur le devenir de la commune, et de proposer une méthode, pour être le plus opérationnel possible. Une réunion de travail en présence de tous les élus, dédiée à cette réflexion, est prévue le 4 Mars à 17h.

**Séance clôturée à 20 h 20.**